

Extrait de :

Les traces de la Nouvelle-France : au Québec et en Poitou-Charentes

Hors collection, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Chapitre 2 : Populations et lieux mémoriels
Jacques Mathieu, « La fondation de Québec », p. 74-75.



▲ Le Vieux-Québec, aujourd'hui. Sur les hauteurs, le Château Frontenac et le Séminaire dominent la basse ville. Au pied du Château, Place-Royale, où tout a commencé.

© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007

LA FONDATION DE QUÉBEC

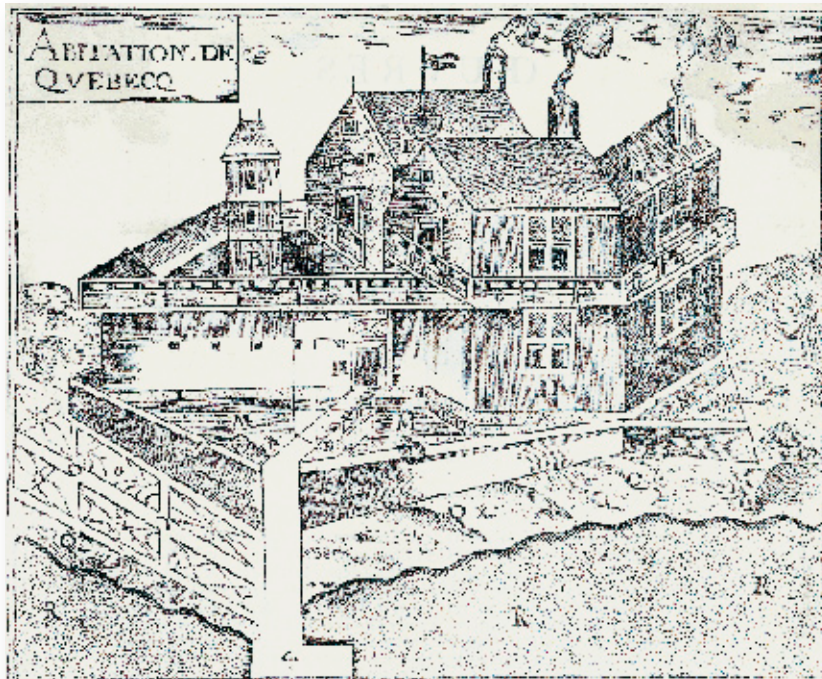
Par Jacques Mathieu

La fondation de Québec a laissé des souvenirs impérissables dans le paysage, dans la mémoire et dans la culture. Le 3 juillet 1608, le gentilhomme saintongeais Samuel de Champlain débarquait au pied du promontoire de Québec.

Il amorçait ainsi la réalisation d'un rêve séculaire de la France. Champlain s'installa à l'extrémité orientale du promontoire, contrairement à l'emplacement choisi trois quarts de siècle auparavant par le malouin Jacques Cartier, le découvreur du Canada, qui avait fait la première tentative d'implantation d'une colonie française en Amérique.

Le site de Québec, retenu en fonction de ses caractéristiques physiques, prit rapidement valeur de symbole. Un fleuve impressionnant y conduit sur une distance de près de 2000 kilomètres. Québec constitua pendant longtemps le port de haute mer le plus avancé à l'intérieur du continent. Le site est localisé au détour du fleuve, ce qui lui aurait valu l'attribution de son nom tiré de l'amérindien, Quebec signifiant rétrécissement. La nation amérindienne qui, au temps des découvertes, vivait dans la région portait également un nom que l'histoire a retenu et magnifié : Canada.

Le promontoire avait l'allure d'une véritable forteresse naturelle grâce à ses hautes falaises qui tombent à pic



▲ « Abitation de Quebecq » [détail]

© Division des archives, Université de Montréal, Collection Louis-François-Georges Baby, (P0058), FG00340

Publiée dans le récit des voyages de Champlain paru à Paris en 1613, cette gravure illustre le caractère défensif de l'établissement. Construite en 1608, l'habitation se compose de trois corps de logis de deux étages entourant une cour et protégée par une palissade en bois, érigée en 1610. Une seconde habitation, dotée de murs en maçonnerie, la remplace en 1624.



© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-91

▲ La seconde habitation est complétée en 1628 selon des plans dessinés par Champlain. Vétuste, elle est démolie en 1688 pour faire place à l'église Notre-Dame-des-Victoires. Six campagnes de fouilles, réalisées entre 1975 et 1988, ont permis d'en révéler les secrets et d'enrichir la collection archéologique de référence de Place-Royale, classée depuis 1999. Quant à l'habitation, les vestiges sont toujours enfouis : seule un marquage au sol en révèle la présence.

© Photographie : Pierre Lahoud, Q03-1236

jusqu'à la rive du fleuve. Aux yeux du fondateur de Québec, de ces hauteurs, il serait possible de contrôler le commerce avec la Chine. Du reste, ce promontoire recelait des pierres comparables à des diamants, plus belles que celles d'Alençon, d'où le toponyme célèbre de Cap-aux-diamants.

Samuel de Champlain porte le titre de lieutenant général, d'abord au service de Dugua de Mons, puis d'autres vice-rois de la Nouvelle-France. Son choix d'établissement contribue à faire de Québec le siège du gouvernement et des grandes institutions implantées en Nouvelle-France. Bientôt, de l'Acadie à la Louisiane en passant par les Grands Lacs, la Nouvelle-France est dirigée par une

administration installée à Québec et transplantée du modèle français. Le gouverneur, l'intendant et l'évêque y résident. Pendant tout le Régime français, ces institutions politiques et religieuses gouvernent les trois quarts du continent nord-américain.

Les symboles de la souveraineté française s'incarnent dans des constructions majestueuses, des institutions et des monuments. Dès son installation à Québec, Champlain construit près du fleuve une habitation inspirée du modèle français, une sorte de château-fort comprenant, outre un corps de logis et des magasins, une enceinte, un fossé, des canons aux angles et même un pont-levis. À compter de 1620,

le lieutenant général pour le vice-roi de la Nouvelle-France entreprend la construction d'un fort sur un replat du promontoire. Le fort Saint-Louis occupe une position dominante sur le fleuve. Il s'impose à la vue du visiteur qui, de loin, aperçoit Québec au détour de l'île d'Orléans. Le fort, nommé le château Saint-Louis, servit de résidence officielle au gouverneur général de la Nouvelle-France, puis de la colonie britannique. Reconstitué en 1692, restauré en 1764, 1786 et 1810, il fut détruit par le feu en 1834.

Tous ces lieux de fondation ont fait l'objet de fouilles archéologiques, puisqu'il n'en reste que des vestiges. C'est d'ailleurs à proximité de ce haut lieu de pouvoir que fut érigé en 1898



◀ Installée sur la façade de l'église Notre-Dame-des-Victoires (Place Royale, Québec), cette plaque commémore la participation de Pierre Dugua de Mons à la fondation de Québec.

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-766